

Cinquante-trois brassières auto-gonflables vérifiées

● Samedi, après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire, l'Amicale des pêcheurs plaisanciers camaretois (APPC) a relancé le contrôle des brassières auto-gonflables.

Olivier, Daniel et Gilles, les responsables ont accueilli, dès 9 h, les membres de l'association venus déposer leur vêtement à flottabilité intégré (VFI). Paul Vinay, président du CD29 et vice-président de la FNPP, venu les soutenir a souligné que APPC est la seule association à proposer ce type de contrôle.

Les dates de validité vérifiées, les brassières gonflées par deux fois, celles-ci ont été dégonflées et repliées.

Bilan à l'issue de cette journée de vérification : 13 des 53 brassières contrôlées avaient des dates périmées, et une était hors d'usage. Treize déclencheurs et une cartouche CO² ont été changés. Le président d'APPC, Michel Le Guen, a

chaleureusement remercié Paul Vinay de son soutien et salué

l'investissement des participants à cette opération de sécurité.



Michel Le Guen, président d'APPC (à droite) a remercié Paul Vinay (deuxième à gauche) pour son soutien et les participants à la journée de contrôle de brassière.